

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19076 - 74ÈME ANNÉE

Un problème à résoudre

Prix du billet d'avion obstacle au développement de notre région

Lors du Forum politique des îles de l'océan Indien, les participants ont souligné l'importance de mieux se connaître entre voisins. Notre région est en effet peuplée d'habitants qui ont des racines historiques communes, mais qui ont été divisés par la colonisation et qui sont devenus des concurrents dans la mondialisation.

Cette division a multiplié les barrières. La première d'entre elle est celle des visas. Pour qu'un ressortissant d'un pays voisin puisse se rendre à La Réunion, il doit satisfaire à un nombre important de conditions drastiques qui limitent les déplacements, alors que dans l'autre sens, il est possible pour un voyageur venant de La Réunion de faire établir un visa à l'aéroport d'arrivée. Mais les visas ne sont pas le seul obstacle. Un autre est lié au coût financier du voyage.

Actuellement, l'avion est le seul mode de transport pour aller d'un pays à un autre dans notre région. Mais il s'avère que les tarifs proposés sont nettement hors de portée du salaire moyen dans nos pays. La recherche effectuée prend comme base un départ le 27 septembre prochain pour un retour le 7 octobre. Il porte sur des déplacements entre différentes capitales de notre région avec comme moyen de comparaison les prix pratiqués pour les liaisons intercontinentales vers l'Europe et l'Asie disponibles au départ de La Réunion.

Le constat est édifiant et la princi-

pale raison vient du manque de concurrence. Ainsi, entre La Réunion et Madagascar, la desserte est assurée par une compagnie, Air Austral et sa filiale, Air Madagascar, soit une situation de monopole. Elle a abouti à l'exclusion de Corsair qui proposait des tarifs 50 % moins chers sur la ligne Saint-Denis/Antananarivo.

Ces tarifs peuvent sembler accessibles pour une personne qui est payée en fonction du SMIC français, mais le SMIC français ne s'applique qu'à La Réunion, soit dans une île qui représente à peine 3 % de la population des îles du sud-ouest de l'océan Indien.

Autant dire que tant que les tarifs seront aussi élevés, le trafic ne

pourra pas augmenter et restera marginal par rapport aux liaisons entre La Réunion et l'Europe. Il est donc important de réfléchir à des moyens pour faire baisser les prix. L'expérience de la ligne La Réunion-Paris rappelle que c'est la baisse des prix qui entraîne mécaniquement une augmentation du trafic. Ailleurs dans le monde, la baisse des prix a permis de proposer des vols à moins de 100 euros entre les capitales européennes.

Un des moyens d'aller vers la baisse des prix pourrait être la création d'une compagnie aérienne dont la raison d'être serait la mobilité dans notre région.

M.M.

Compagnie	Trajet (départ le 27/9 et retour le 7/10)	Prix
Air Austral	Saint-Denis/Paris	758 euros
Air Austral	Dzaoudzi/Paris (retour le 8/10)	878 euros
Air Austral	Saint-Denis/Bangkok (départ le 26/9)	678 euros
Air Austral	Saint-Denis/Canton (du 26/9 au 8/10)	686 euros
Air Austral	Saint-Denis/Antananarivo	369 euros
Air Madagascar	Saint-Denis/Antananarivo	421 euros
Air Austral	Saint-Denis/Maurice	273 euros
Air Austral	Saint-Denis/Moroni (du 26/9 au 10/10)	478 euros
Air Madagascar	Antananarivo/Maurice	482 euros
Air Madagascar	Antananarivo/Moroni	350 euros
Air Madagascar	Antananarivo/Diego Suarez	499 euros
Air Madagascar	Antananarivo/Tulear	499 euros
Ewa Air	Dzaoudzi/Majunga	320 euros
Ewa Air	Dzaoudzi/Diego Suarez	320 euros

50e anniversaire de la répression du Printemps de Prague

PCR : «l'intervention armée en Tchécoslovaquie est une tragique erreur»

Dans la nuit du 20 au 21 août 1968, des armées du Pacte de Varsovie ont envahi la Tchécoslovaquie pour empêcher l'application des réformes décidées par le Parti communiste tchécoslovaque. Le PCR avait alors pris position contre cette invasion, estimant qu'elle serait lourde de conséquences pour l'avenir du communisme dans le monde, estimant que les principes de la souveraineté, de l'égalité et de la non-ingérence dans les affaires d'un parti étaient violés.

Cela fait 50 ans qu'a débuté l'invasion de la Tchécoslovaquie par les armées du Pacte de Varsovie. En une journée, elles s'étaient rendues maîtres du pays. L'objectif était de s'opposer aux réformes lancées par le Parti communiste tchécoslovaque. Ce dernier défendait l'idée d'un «socialisme au visage humain» et avait traduit cette orientation par la garantie de la liberté d'opinion, et des changements dans l'organisation économique.

Cette invasion aboutit au renversement de la direction du PCT, et à l'application d'une politique qui ne correspondait pas à celle que les Tchécoslovaques avaient choisie.

Au moment de cet événement, une délégation du PCR était en route pour Moscou afin de participer à une rencontre du mouvement communiste international. Paul Vergès a alors demandé à Julien Ramin de revenir d'urgence à La Réunion afin de convoquer

une réunion extraordinaire du Comité central du PCR.

A l'issue de cette rencontre, le PCR avait publié un communiqué condamnant l'invasion de la Tchécoslovaquie. Voici un extrait de ce document :

«Le Comité central du Parti communiste réunionnais exprime son inquiétude devant l'entrée des forces armées de certains pays socialistes en Tchécoslovaquie et désapprouve une telle action.

Il est évident qu'à l'occasion du développement de la situation dans ce pays, certains éléments anti-socialistes ont manifesté une grande activité et que les impérialistes pouvaient espérer les utiliser dans leur intérêt. (...)

Certes, chaque Parti communiste est comptable de sa politique et des conséquences de celle-ci pour les intérêts généraux du socialisme, devant sa classe ouvrière et son peuple, devant les autres partis communistes, devant la classe ouvrière internationale et devant les autres peuples.

Cela était vrai pour le Parti communiste de Tchécoslovaquie, mais cela est vrai pour tous les partis communistes, sans exception, du mouvement communiste international.

Et l'initiative de certains pays socialistes, de tenter de régler, suivant leur point de vue, par l'entrée de leur troupe les problèmes posés par

l'évolution de la situation en Tchécoslovaquie constitue une tragique erreur dont les conséquences immédiates et plus lointaines risquent d'être considérables pour tous les Partis communistes et pour tout le mouvement communiste international.

Cela renforce les courants anti-communistes et donne des arguments à la propagande impérialiste. (...)

Au nom du respect de la souveraineté et de l'égalité de tous les Partis communistes, et de la non-ingérence dans les affaires intérieures de chaque parti, ce sont ces principes mêmes qui sont violés (...)

Ce communiqué rappelle un principe fondamental : ne pas s'ingérer dans les affaires d'un autre parti. Et c'est fort de ce principe que la délégation réunionnaise a fait part de son point de vue à la conférence internationale des partis communistes organisée en pleine Guerre froide. Cette position reposait sur une analyse, elle s'est traduite dans une ligne qui a été respectée par les autres membres de la conférence des Partis communistes. Voilà de quoi méditer lorsque l'on se rappelle de quelle manière le PCR a fait l'objet d'attaques ces dernières années, quand d'autres partis ont cherché à l'affaiblir en retournant plusieurs de ses cadres.

M.M.

In kozman pou la rout

« Vyé moun i di sak zot la fé. Jenn sak zot i fé. Léstré sak zot i sava fé ! »

Kan moin la lir kozman-la, moin la dmann an moin mèm si sa lé vré pou vréman. Pars dir sak ou la fé séin légzéris sinp sof si sak ou la fé lé pa a dir. Dir sak ou i fé, i doi pa z'ète tro difisil sof si i vo myé ou di pa. Mé dir sak ou i sava fé ? Mi domann amoin pou kosa sé in n'afèr bann z'inbénil é zot tousèl i pé fé sa. I voudré dir : « Méfyé aou sak ou i sava dir ! Pars ou lé riskab ramas l'annuiman ! ». Final de kont, mi pans lo troi lé délika. Dann lo troi ou i pé ramas z'annui. Donk i vo myé ou i triy dann out tête avann kozé. Kréol i di galman :ourn sète foi out lang dann out boush avann kozé. Mé si ni kalkl bien : si ou i pé pa dir sak ou la fé, sak ou i fé é sak ou i sava fé out vi lé riskab ète in gran silans. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Le prix de la montée du niveau de la mer : 961 milliards d'euros par an en Europe

La liste des victimes des inondations au Kerala en Inde ne cesse de s'allonger. Le bilan provisoire fait état d'au moins 320 victimes. Cela résulte d'un événement climatique extrême auquel la population n'était pas préparée. La croissance de la population amplifie la dimension de la catastrophe. La responsabilité du changement climatique est clairement désignée et derrière elle celle des États qui ont pollué l'atmosphère pendant qu'ils colonisaient le monde jusqu'au milieu du 20^e siècle.

Ce type de catastrophe ne sera malheureusement pas la dernière, et aucune région du monde ne sera épargnée. Même les pollueurs historiques ne seront pas à l'abri. C'est ce que souligne une étude publiée le 13 août dans «Nature climate change». Elle évalue le coût socio-économique des inondations des zones côtières de l'Europe en 2100. Les chiffres sont impressionnants. Si rien n'est fait pour se préparer à la montée du niveau de la mer, les pertes annuelles pourraient atteindre 961 milliards d'euros rien qu'en Europe.

Les effets du changement climatique n'ont pas de frontière. Cela est vrai notamment pour La Réunion. Le résultat de l'étude parue dans «Nature climate change» raisonne comme un plaidoyer pour prendre dès maintenant les mesures qui s'imposent pour s'adapter à la montée du niveau de la mer. Mais à en croire les investissements prévus dans notre île, leurs promoteurs semblent croire que La Réunion sera le seul pays au monde à ne pas être concerné par la montée du niveau de l'océan.

Cela commence d'abord par la route en mer,

dont les dimensions sont calculées en fonction d'une estimation vieille de près de 10 ans, alors que chaque année montre une accélération de la crise et donc une réévaluation de la montée du niveau de la mer. Cela se poursuit ensuite par la volonté de créer une ville nouvelle à Cambaie, pour y accueillir plusieurs dizaines de milliers d'habitants. Or Cambaie se situe quasiment au niveau de la mer. C'est donc une région qui est vouée à être inondée dans les décennies qui arrivent. Autant dire que le littoral tel que nous le connaissons n'existera plus, et les enfants qui naissent en ce moment seront les témoins de cette catastrophe.

La catastrophe du Kerala et l'étude parue dans «Nature climate change» sont de nouveaux avertissements. La priorité doit aller vers la protection de la population. Cela suppose de revoir de fond en comble l'aménagement de La Réunion et de prévoir dès maintenant des villes nouvelles à mi-pente, dans des zones éloignées des ravines. Cela souligne aussi l'importance de limiter au maximum les investissements sur le littoral, car ils sont condamnés à subir les effets de la montée du niveau de la mer, et le coût d'entretien ne devra pas être un obstacle aux investissements nécessaires dans d'autres secteurs.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kann sé d'sik mé pa sorman... 2- Zi d'kann fré !

Si zot i pass dovan la balans la-ba dann Sintandré, moin lé sir zot i mank ar pa oir in dalon. Lé intérésan koz avèk li pars sé in moun i suiv l'aktyalite bann lite dann lo péi. Mé lé intérésan galman ashté in vèr d'zi kann fré, li fé o zour é a la minite dovan ou dann la rantré balans kann. Normalman, i dové an avoir plis in sèl moun pou fé sa dabor pars kann la pa sak i amnk épi akoz pa mélanj ali avèk zi d'frui pou gingn ib bon gou dann out boush épi lo l'énerzi k'i fo pou out l'aktivité.

Pou gingn in bon zi d'kann i fo ou i prèss lo kann moins trant zèr apré lo rékolt pou pran prékosyon li fèrmant pa pars sansa li va pèrd in pé son bon gou. Par l'fète, kosa néna la-dan : 70 % d'lo d'aprè sak i paré, 14 % sakaroz (donk do sik), 14 % bann rézidi ligné, épi 2 % bann z'inpirté. Si ni fé lo kont :70+14+14+2 i fé zis san. Dann in vèr d'zi kann ou té i pé trouv galman bann vitamine B1-B2- B3-C-I pé trouv osi kalsiome, fosfore, lo fèr épi lo lénèrzi mé sa moin lé fine di.

A s'ki paré sa i pé z'ète in bon boisson pou bann ésporf, konm pou d'moun la bézoin l'énerzi pou sak zot i fé. Lé bon galman pou bann travayèr manyèl épi bann travayèr intéléktyèl. Mi souvien dann tan, bann koupèr kann téi mash kann pou gi ngn l'énerzi rant dé voyiaz é nou marmaye lékol nou téi sis kann galman : nout dan lété blan é nou l'avé la fors pou zoué épi pou travaye. San abizé pars sansa lo vant té i balote in pé... fransh vérité.

Astèr moin la fine di, i fo fé antansyon pars zi kann i okside vite é li pèrd son klaité organoléptik. Sof ké koméla néna in prosédé pou gingn kosèrv lo produi dann in bon n'éta pou son konsomasyon. In madam i apèl Mauricia Rangasamy la mète opoin avèk l'ède l'Inra in zi d'kann i apèl Kanasao, in zi d'kann éstabilizé i konsèrv bien é i pé vann, ashté, transporté. Sa i fé laba Sint-Roz dann la Gouadlou. Son prodiksyon la pa rédikil ditou vi k'i fabrik 14 tone lo zi d'kann dann in zourné épi tro zour par somenn.

Késtyon : akoz i fé sa laba, akoz i fé pa sa isi. Nout zi d'kann anou lé pa pli mové k'in n'ot é konm nou la ramas bann kann tradisyonèl sé i pé z'ète in bon filyère pou nou. A moins ké nou na poin la droi fé sa isi éké téréos i anpèsh anou. Par l'fète lo famé konvansyon Virapoullé-fédécane.

Nb Mon bann dalon zot i pé si zot i vé lir bann zartik témoignages si zot I tap : temoignages.re é kan zot lé dso lo site témoignageq zot I tap : la canne ce n'est pas seulement le sucre.1(ziska 60). Zot sar dakor sansa zot sar pa dakor mé mi pans va ansèrv azot in pé konm i ansèrv amoin.

Justin